

CONSEIL MUNICIPAL

Mercredi 15 septembre à Saint-Imier
Vaccination COVID-19 sans rendez-vous

Que ce soit pour la première piqûre ou l'administration de la deuxième dose, le camion de vaccination sera de retour à Saint-Imier le mercredi 15 septembre prochain.

Le 18 août dernier, près de 250 personnes ont profité de la présence du semi-remorque du canton de Berne à Saint-Imier pour se faire vacciner contre la COVID-19. A ce moment-là, il était prévu que la deuxième dose leur soit administrée à l'Espace Beau-Site. Pour des raisons pratiques, le canton en a finalement décidé autrement. C'est donc à nouveau le camion qui servira de lieu d'injection.

Ce dernier sera stationné sur la Place des Abattoirs de 10h00 à 16h00. Les personnes vaccinées une première fois le 18 août y obtiendront leur deuxième dose.

Dès l'âge de 12 ans

Mais il sera également possible pour les personnes qui ne sont pas encore vaccinées de se faire administrer la première dose du vaccin. Cela concerne les adolescents à partir de 12 ans, les convalescents et, bien sûr, tous les adultes intéressés.

Il n'est pas nécessaire de prendre rendez-vous. Il faut par contre s'enregistrer au préalable sur VacMe via le site <https://be.vacme.ch> ou par téléphone au 031 636 88 00.

Sur place, il s'agira de présenter la confirmation imprimée de son enregistrement avec le code QR, sa carte d'assurance-maladie et un document d'identité (carte d'identité ou passeport). Le carnet de vaccination est facultatif.

Une dernière chose pour les personnes qui ont contracté la COVID-19: la vaccination est possible après quatre semaines. Il ne faut en tout cas pas attendre plus de six mois avant de se faire vacciner. L'Office fédéral de la santé publique recommande aux personnes particulièrement vulnérables de ne pas attendre plus de trois mois. (cm)